

Gestion de l'eau. Un audit préconise le privé

14 janvier 2016 / Dominique Morvan /



Mardi soir, 35 personnes étaient présentes pour la réunion publique sur la gestion de l'eau.

La ville doit-elle continuer à confier la gestion de l'eau à un privé ou la reprendre en main ? L'audit présenté mardi préconise le recours au privé. « Une vraie gauche pour Carhaix » met en cause l'impartialité de cette analyse. La majorité municipale n'a, elle, rien laissé transpirer de son futur choix.

Premier constat : le sujet ne semble pas passionner la population. Sur les 35 personnes présentes, mardi soir, à la mairie, pour la réunion d'information, il y avait quinze élus dont les deux oppositions. Si l'on ajoute les candidats aux municipales, les anciens élus et le personnel de la ville, il ne restait qu'une poignée de citoyens lambda. Jacqueline Mazéas, adjointe au maire chargée des travaux, a d'abord rappelé que les contrats liant la ville à Veolia arrivent à échéance au 31 décembre. C'est donc l'occasion de réétudier la question. Un audit a été réalisé afin d'avoir une vision précise des différents modes de gestion possibles. C'est le cabinet Espelia, dont le représentant, Alain Goubert, a mis en avant son indépendance, qui s'est chargé de l'analyse.

L'expert recommande le recours au privé

La conclusion est assez limpide. Le recours à une délégation de service public, c'est-à-dire de confier la gestion à un privé, est, aux yeux du cabinet Espelia, la meilleure solution. Au regard de différents critères (maîtrise de la politique de l'eau, partage des risques, relations avec les

usagers, gouvernance et organisation, performance technique, gestion des crises), elle serait plus judicieuse et économe qu'une gestion publique en régie. Alain Goubert a mis en avant la différence de coût pour la ville. Il a notamment évoqué un coût d'exploitation « 30 % » supérieur en régie publique et la nécessité d'investissements initiaux lourds (1,5 à 2 M€). Mais selon lui, un autre argument pèse davantage : c'est la gestion des crises. Lorsqu'une fuite survient, en particulier chez un industriel, le cabinet estime qu'il est bien plus commode de s'appuyer sur la technicité d'un privé.

« À lui seul, ce critère fait pencher la balance », a indiqué Alain Goubert, surtout à Carhaix où 63 % de l'eau potable consommée l'est par l'industrie. Des explications qui ont fait bondir plusieurs représentants d'« Une vraie gauche pour Carhaix », pro régie publique. « Pas besoin de débat, c'est signé d'avance », s'est emporté Pierre-Yves Thomas, l'un des membres de l'équipe, mettant clairement en doute l'impartialité de l'analyse. « Vous avez très bien travaillé pour Veolia », a-t-il lancé à l'expert d'Espelia.

« Le choix doit être politique »

Matthieu Guillemot, élu de la liste au conseil municipal, a, lui, dénoncé une « démarche à charge contre la régie ». À ses yeux, « l'eau est un bien commun » et « le choix doit être politique ». Selon « Une vraie gauche pour Carhaix », il faut une « envie politique de faire payer les gens moins cher ». L'équipe, qui avait organisé une réunion sur le sujet en octobre, affirme que dans des communes en régie, les usagers paient « 30 % moins cher ». L'argument était attendu. Jacqueline Mazéas a diffusé alors un comparatif de tarifs entre les communes du secteur en 2014. Carhaix est dans la moyenne. De son côté, le représentant d'Espelia a rétorqué qu'il pensait bel et bien au porte-monnaie des usagers. « Compte tenu des investissements nécessaires et des coûts d'exploitation, il n'y a aucune économie à attendre de la gestion publique », a-t-il martelé. La majorité municipale, elle, n'a pas indiqué quelle était sa préférence. Le maire a insisté sur la nécessité de cet audit, d'une présentation publique des résultats et de ces échanges où « chacun peut exprimer son point de vue ». Comme il l'a rappelé, le débat aura désormais lieu au sein du conseil municipal.